

MUSÉES ROYAUX

de

PEINTURE ET DE SCULPTURE

21 Avril 86

Dossier concernant un tableau  
de Smayers offert en vente par  
M<sup>re</sup> Malfait.

N<sup>o</sup> 2634

2634 M<sup>re</sup> Malfait. tabl. de Smayers.

NUMÉRO  
D'ORDRE.

DATE  
DE LA PIÈCE.

I.G. 2996.

ANALYSE.

1

Messieurs les membres de la commission  
du musée royal de peinture.

Messieurs,



J'ai l'honneur de vous présenter ci-joint  
un tableau par P. Snyder, représentant une rue de  
Bruxelles, l'église du Sablon et une procession, dont  
le prix est de vingt mille francs.

En attendant, Messieurs, votre décision  
meilleure recevoir mes sentiments de haute considération.

J. Wolfart.

Bruxelles, le 24 Avril 1886.

me Du Marais 99.

MUSEES ROYAUX  
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE  
DE BELGIQUE  
N<sup>o</sup> 2634

Brux. 24 Avril 1886

à Mr V. Le Roy  
Comm. Exp. des  
Munis ayeux de

La Cour de Dijon. nous  
prie de vouloir bien lui  
faire parvenir pour  
mercredi prochain votre  
avis sur l'authenticité  
l'état de conservation &  
la valeur d'un tableau  
attribué à Pierre Ingres  
représentant: l'Ecclie des  
N. D. du Sablon avec  
de nombreux personnages.

Cette toile se trouve en  
cette de dans la Salle des  
Réunions de la Com.  
Exp. des M. l'Exp. de  
M. C. de Dijon.

Le Secrétaire  
D. H.

Bru. 1<sup>m</sup> Mai 1886.

(3)

M<sup>r</sup>. Alfalfanf  
, rue du Marais 99

La Commission a examiné le  
tableau attribué à Inayens, qui  
accompagnait votre lettre du  
21 avril d<sup>n</sup>. Cette toile  
dépourvue de qualité picturale  
suffisante pour figurer dans le  
Musée ancien, et se trouvant  
en outre dans un état de con-  
-serva-tion qui satisfait  
n'offre d'autre intérêt pour  
nous que les représentations  
d'une scène historique.

C'est dans ce sens  
seulement que nous serions

Disposé à acquiescer ce tableau  
pour la Galerie historique  
à la condition de pouvoir  
l'obtenir pour quatre mille francs  
sans tenir aucun compte du  
prix exagéré que vous m'avez  
demandé.

Il est entendu, M<sup>r</sup>,  
que cette proposition vous  
est faite sous la réserve de  
l'approbation du Gouvernement.

Veillez, M<sup>r</sup>, nous  
transmettre votre réponse  
sans retard et agréer  
l'ass. de notre C<sup>or</sup> D<sup>ist</sup>.

Je la C<sup>or</sup> D<sup>ist</sup>.  
Le Secrétaire  
R<sup>oy</sup>

MUSÉES ROYAUX  
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE  
DE BELGIQUE

N<sup>o</sup> 2634

(4)

Messieurs les membres de la commission  
du Musée Royal de peinture.

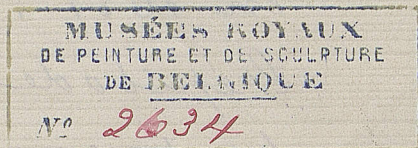
En réponse à votre honnête  
lettre du 4<sup>er</sup> Mai par laquelle j'ai reçu l'offre  
de quatre mille francs; j'ai écrit au pro-  
priétaire de ce tableau qui me réponds  
qu'il accepte les quatre mille francs  
pour la gloire d'avoir vendu son tableau  
au musée de Bruxelles.

En attendant, l'approbation  
du Gouvernement que j'espère que  
vous pourriez me communiquer sous peu  
veuillez recevoir, Messieurs, mes sen-  
timents de haute considération.

A. Mulquin

4 Mai 1886.

(5)  
Bruxelles, le 5 Mai 1886



Monsieur le Secrétaire,

Pour satisfaire au désir exprimé par votre lettre du 24 Avril 1886, au nom de Messieurs les Membres de la Commission directrice des Musées royaux de Peinture et de Sculpture, j'ai examiné un tableau déposé dans la Salle des réunions au Musée, et j'ai l'honneur de vous donner mon appréciation sur son mérite et sa valeur.

Cette toile, attribuée à Pierre Snayers, représente l'Archiduc Léopold, vainqueur du tir à l'arbalète, salué et reconduit comme roi par le Serment de S<sup>t</sup>. Georges,

à Monsieur Victor Stieñon, Secrétaire de la Commission directrice des Musées royaux de Peinture et de Sculpture.

en 1651. Elle est intéressante par  
l'épisode qu'elle nous retrace, et  
peut avoir eu du mérite comme peinture,  
mais ayant été fortement détériorée,  
elle a subi tant de restaurations, qu'il  
est bien difficile d'en juger.

Telle qu'elle est, je l'évalue, comme pièce  
rétrospective, à trois mille cinq cents francs.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire  
l'assurance de mes sentiments respectueux.

Victor Le Roy



MUSÉES ROYAUX  
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE  
DE BELGIQUE

N<sup>o</sup> 2634

Brux. 8 Mai 1886 (6)

M<sup>r</sup> le Min. De l'Agric.

M<sup>r</sup>. Malfait Sculpteur  
d'ornemaniste, m<sup>uni</sup> a fourni  
une grande tache attribuée  
à Pierre Inghelbrecht ayant  
pour sujet: L'Archiduc  
Léopold, Guillaume, vainqueur  
du tir à l'arbalète, Salu<sup>é</sup>  
et reconnu comme roi par  
la Sentence de St. Georges  
en 1651. - L'Eglise de  
la Place du Sablon  
ainsi qu'un nombre considé-  
-rable de personnages sont  
représentés dans cette com-  
-position.

Le tableau n'offre  
guère de qualités picturales,  
mais l'épisode qui est  
représenté lui donne un  
intérêt exceptionnel pour  
notre Galerie historique  
dans laquelle il figurera

comme un Document  
curieux et utile à  
consulter.

C'est à ce titre que  
le Ministre que nous  
avons l'honneur de vous  
proposer d'acquiescer et  
sablons au prix de quatre  
mille francs qui peut être  
considéré comme modéré.

Ag.

Le Président

Le Secrétaire

Sty

MINISTÈRE  
de  
L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE  
et des  
TRAVAUX PUBLICS

ADMINISTRATION  
des  
LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS

N<sup>o</sup> 12872

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le  
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication  
de l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Bruxelles, le 17 Mai 1886

(9)

Messieurs,



Comme suite à votre lettre du 8  
Mai courant, j'ai l'honneur de vous faire  
connaître que vous êtes autorisés à acquiescer,  
pour le prix de quatre mille francs (frs 4000)  
un tableau attribué à Pierre Inghelbrecht,  
représentant L'archiduc Guillaume,  
vainqueur du tir à l'orbalite.

Après, Messieurs, l'assurance  
de ma considération distinguée

Le Ministre,

J. P. Moreux

À la Commission directrice des musées  
de peinture et de sculpture de l'Etat.

(7)  
Bruxelles 1886,

M<sup>re</sup> Malfait

me du Murain 99.

4

Comme suite à votre lettre du  
4 de ce mois, nous avons l'honneur  
de vous informer que le Gouverne-  
ment veut de ratifier l'achat  
du tableau attribué à Pierre Ingres

sur une preuve, et  
conséquente, de vous faire  
parvenir pour la liquidation du  
prix de vente de cet ouvrage  
des pièces conformes aux deux  
modèles ci-joints.

Ag. et. l'asp. de us  
Ca dit.

par la Co. Dir.  
Le Secrétaire  
R. H.

Contrat

Entre M<sup>r</sup> L. Gallat, Président de la Com<sup>m</sup>  
Des. des ell. R. de P & de S. d'Unnes  
par

Et M<sup>r</sup> Malfait, demeurant à Brunelle,  
rue du Moulin, 99, d'Unnes par  
Il a été convenu

M<sup>r</sup> Malfait cède aux dits ellens  
pour la somme de quatre mille francs  
(F 4000.) ses tableaux, peints sur bois  
attribués à Pierre Sayer, ayant  
pour sujet: L'Archevêque Léopold Guillaume  
Vainqueur de tir à l'arbalète, Talon est  
reconnu comme roi par le serment de  
St George, en 1651. et mesurant  
un mètre 38 Centimètres de hauteur  
sur 2<sup>m</sup> 48 Centimètres de largeur.

Le paiement de cette somme  
sera effectué dès que les formalités  
de la Comptabilité auront été  
remplies.

Fait en double, à Brunelle,  
le 28 Décembre 1885

Le Secrétaire, Contre-seing.  
Le Président

En triple expédition  
dont une sera  
tenue de 10 Centimes

Déclaration.

Le soussigné déclare que il lui  
est dû par les ell. R. de P & de S.  
la somme de quatre mille francs  
(F 4000.) pour ce que une table  
peinte d'un tableau attribué à  
P. Sayer représentant L'Archevêque  
Léopold Guillaume par  
(Contrat du 28 Dec 1885).

Brunelle, 28 Dec 1885

En triple expédition  
sur papier libéré

(9)

Bruxelles, le 4 Août 1888

ML. DES ROYAUX  
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE  
DE BELGIQUE  
N<sup>o</sup> 2634

Monsieur le Secrétaire

Veuillez avoir la bonté  
de me faire savoir si je peut faire  
toucher le montant de l'acquisition  
d'un tableau par Pierre Ingers,  
ce tableau n'étant pas à moi et  
ayant présenté celui-ci pour faire  
plaisir à un client qui me de-  
mande si je ne peut pas encore  
lui envoyer cet argent.

Veuillez donc,  
Monsieur le Secrétaire avoir  
l'obligeance de me donner un  
mot de réponse

Agissez Monsieur,  
l'assurance de ma considération  
la plus distinguée  
J. Wolfart.

MUSÉES ROYAUX  
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE  
DE BELGIQUE  
N<sup>o</sup> 2634

Brux. 5 août 1886.

M<sup>l</sup>. Malfart  
rue du clarein 99.

3

Comme j'ai vu l'honneur  
de vous le dire les déclarations  
pour l'achat du tableau attribué  
p. Snyers ont été envoyés en  
lyredation au directeur de  
l'Agriculture. Les formalités de  
comptabilité sont assez longues  
à remplir pour l'obtention  
de <sup>l'ordonnance de paiement</sup> ~~l'arrêté~~ <sup>mettre</sup> votre profet.  
Dès que ce mandata me  
parviendra, je ne manquerai  
pas de vous le transmettre de  
suite.

Ag. M<sup>l</sup>, l'agr. de ma  
part. La Secrétaire.  
V. H.

2634

Bruxelles, le 28 avril 1921.

Cher Monsieur Casier,

Le tableau N° 432 du Musée "L'archiduc Léopold-Guillaume, gouverneur général des Pays-Bas abattant l'oiseau du Grand Serment, à l'église du Sablon" (23 avril 1651) est accroché dans les réserves tout près de ma table; ma réponse sera bien aisée! Dimensions : H. 138 cm. L. 250 cm. Il est signé : "Peeters Snayers, del S.C.I. pictor" (Le batailliste continua en effet à s'intituler peintre du Sérénissime Cardinal-Infant après la mort de son protecteur). Au-dessus de l'inscription se voit le portrait en buste de l'archiduc Léopold-Guillaume, dans un médaillon orné d'une arbalète et de l'oiseau, emblèmes de la Victoire.- La toile, acquise de M. Mallait en 1886, a été photographiée. Nous possédons de même la reproduction du Teniers de Vienne, N° 1295 "Das Vogelschiessen in Brüssel" représentant le même épisode populaire; il s'agit d'une interprétation toute différente, bien dans le caractère de Teniers quant aux personnages. Le point de vue au reste est opposé, on voit le chevet de l'église du Sablon au lieu de la façade latérale. J'espère que vous aurez l'occasion de constater tout cela lors d'un prochain passage à Bruxelles.

Croyez-moi, cher Monsieur Casier, votre dévoué

A Monsieur Joseph CASIER,  
1 rue des Deux-Ponts,  
GAND.